

Note d'information
Compte-rendu réunion du 08 avril 2025
FNCL, FNM, AMIPA, APMI – ONICL

En réponse aux demandes des fédérations et associations du secteur des céréales et légumineuses, une réunion s'est tenue le 8 avril 2025 au siège de l'ONICL. Cette réunion avait pour objectif de rencontrer le nouveau Directeur de l'ONICL, M. Bilal HAJJOUJI, et d'aborder les dossiers urgents concernant le secteur.

Participants :	- ONICL - Délégations de : FNCL FNM APMI AMIPA	Représenté par son Directeur Général, M. Bilal HAJJOUJI Représentée par son Président, M. Omar YACOUBI SOUSSANE ; Représentée par son Président, M. Mly Abdelkader ALAOUI ; Représentée par ses Présidents régionaux M. Othmane MANDRI et M. Mly Mustapha SOUSSY ALAOUI Représentée par son Président M. Mly Mustapha CHRIFI ALAOUI
----------------	--	---



OUVERTURE DE LA REUNION

Avant l'ouverture officielle de la séance, l'ensemble des participants a tenu à féliciter chaleureusement M. Bilal HAJJOUJI pour sa nomination à la tête de l'ONICL, et lui ont adressé leurs vœux de plein succès dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités.

Avant de donner la parole aux présidents des fédérations présentes, M. le Directeur Général a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants. Il a réaffirmé son engagement à poursuivre et renforcer la dynamique de collaboration déjà engagée entre l'ONICL et les fédérations professionnelles en mettant l'accent sur l'importance de l'écoute active, du dialogue constant et de la concertation continue.

Il a également souligné que cette rencontre constituait une opportunité pour aborder les dossiers urgents et tracer les perspectives de collaboration pour les mois à venir.

➤ **Fédération Nationale des Négociants en Céréales et Légumineuses (FNCL)**

Le président de la FNCL a encore une fois félicité le nouveau DG pour sa nouvelle nomination. Il a ensuite souligné le partenariat historique et stratégique entre l'ONICL et la FNCL, en rappelant le dialogue permanent instauré autour de l'approvisionnement national en céréales.

Le président a particulièrement évoqué les dossiers urgents en cours :

1. Crise d'approvisionnement liée à la congestion portuaire : impact sur le maïs et le blé tendre :

Le Président de la FNCL a rappelé que l'engorgement portuaire perdure aux ports de Casablanca et Jorf Lasfar, suite aux fortes pluies de mars 2025. Ce phénomène a perturbé l'approvisionnement des minoteries et des unités de fabrication d'aliments de bétail. Des démarches ont été entreprises, dont l'envoi d'un courrier conjoint (FNCL – FNM – AFAC) au ministère de l'Agriculture, pour réclamer l'ouverture urgente de quais banalisés pour une période minimale de trente jours.

Ce courrier, adressé à Monsieur le ministre de l'Agriculture, fait suite à la tenue, la veille, d'une réunion urgente regroupant la FNCL, la Fédération Nationale de la Minoterie (FNM) et l'Association des Fabricants d'Aliments Composés (AFAC). Lors de cette réunion, l'AFAC avait tiré la sonnette d'alarme sur la forte perturbation de la chaîne d'approvisionnement, en particulier concernant le maïs, produit essentiel à l'alimentation des volailles. Cette tension est d'autant plus préoccupante que la demande en volaille est en forte hausse, en raison de la flambée des prix de la viande rouge, entraînant un basculement progressif de la consommation des ménages.

Il a été précisé que les stocks de sécurité des usines, estimés à environ 45 jours, sont désormais épuisés pour la majorité d'entre elles, contraignant les opérateurs à recourir à des emprunts de matière en attendant la libération des cargaisons bloquées dans les ports.

En ce qui concerne le blé tendre, également impacté par la crise actuelle, la FNCL a attiré l'attention de l'ONICL sur l'absence de cadre formel encadrant le recours à l'emprunt entre opérateurs. Dans ce contexte, et face à l'urgence de la situation, une demande officielle a été adressée à l'ONICL afin d'autoriser, à titre exceptionnel, cette pratique tout au long de la période de crise, dans un souci de continuité d'approvisionnement des minotiers.

Dans ce contexte, l'ouverture de quais banalisés constituerait une mesure décisive pour permettre le traitement rapide des produits céréaliers, approvisionner les usines en blé tendre et en maïs, relancer les écrasements, reconstituer les stocks de sécurité et assurer une alimentation régulière du marché.

2. Reconnaissance de l'expertise des négociants à l'échelle internationale :

Le Président a mis en avant l'expertise des négociants en céréales et légumineuses, reconnu à l'échelle internationale.

Les négociants marocains jouent un rôle central dans la sécurisation de l'approvisionnement national en produits céréaliers, en gérant avec efficacité des opérations complexes d'importation en provenance de multiples origines géographiques. Cette capacité à s'adapter aux fluctuations des marchés internationaux, à diversifier les sources d'approvisionnement et à maîtriser les procédures logistiques et douanières témoigne d'un haut niveau de professionnalisme.

Cette expertise, construite sur plusieurs années d'expérience, est aujourd'hui reconnue au-delà des frontières. Elle confère au Maroc une image de compétence et de fiabilité dans les échanges commerciaux internationaux, en particulier dans le domaine stratégique des matières premières agricoles. Elle constitue un atout pour la résilience du secteur et pour la projection du pays en tant qu'acteur crédible et structuré du commerce international.

3. Constitution d'un stock stratégique :

Le président a souligné, avec insistance, l'importance stratégique de la constitution d'un stock national de sécurité en blé tendre. Il a rappelé que le secteur reste fortement exposé à divers aléas (climatiques, logistiques, fluctuation des cours, tensions géopolitiques internationales, etc.), pouvant affecter les flux commerciaux et la disponibilité des produits sur les marchés mondiaux.

Dans ce contexte, il a mis en avant le rôle déterminant qu'un stock de sécurité jouerait dans la stabilisation du marché, la continuité des approvisionnements et la prévention des ruptures au niveau des unités de transformation (minoteries, fabricants d'aliments pour bétail, etc.).

Il a indiqué que la FNCL a déjà mené une étude approfondie sur ce sujet. Cette étude a été transmise au ministère de l'Agriculture, et la fédération attend un retour formel sur sa prise en compte et sur les éventuelles suites à lui réserver.

Le président a insisté sur la nécessité d'inscrire la question du stock stratégique dans une vision de souveraineté alimentaire durable, qui ne se limite pas à la gestion de crise ponctuelle, mais s'inscrit dans une approche structurelle à moyen et long terme.

4. Retards importants dans le délai de remboursement des restitutions forfaitaires et dans le versement des primes de stockage :

Les retards observés ont un impact considérable sur la trésorerie des opérateurs, entraînant des difficultés financières importantes. Ces retards génèrent une instabilité dans la gestion des flux de trésorerie, obligeant les opérateurs à ajuster leurs prévisions de liquidités et à faire face à des problèmes de solvabilité à court terme.

Les primes de stockage actuelles sont perçues comme largement insuffisantes pour couvrir les coûts réels associés à la gestion et au maintien des stocks. Ces coûts, qui incluent le stockage physique, la gestion des inventaires, ainsi que les frais liés à la sécurité et à la maintenance des stocks, dépassent les montants alloués par les primes, mettant ainsi les opérateurs dans une situation financière difficile.

5. Problèmes d'accès au foncier pour le stockage :

Dans les zones industrielles, l'accès aux terrains est conditionné par un certain nombre d'emplois créés, ce qui est inadapté aux silos. Dans les zones rurales, les dérogations nécessaires restent complexes et longues à obtenir. La FNCL compte sur l'appui de l'ONICL pour défendre ce dossier et trouver les meilleures solutions pouvant créer les meilleures conditions de stockage en termes de création de capacités suffisantes et de gestion des stocks.

Le président a conclu en affirmant que la FNCL demeure pleinement engagée pour soutenir toutes les initiatives visant à favoriser le développement, la structuration et la résilience du secteur.

➤ Fédération Nationale de la Minoterie (FNM)

Le président de la FNM a renouvelé ses félicitations au nouveau Directeur. Il a également rendu hommage à l'Office National Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses (ONICL), en mettant en lumière l'impact positif de son accompagnement auprès des différents acteurs tout au long de la chaîne céréalière.

La FNM, pour sa part, a alerté sur la situation actuelle concernant le blé tendre. La perturbation du trafic portuaire dû aux fortes pluies sur le mois dernier, a provoqué des tensions dans l'approvisionnement en farine sur le marché. Le stock de sécurité moyen des moulins (environ 30 jours) est aujourd'hui largement entamé, voire totalement épuisé pour un grand nombre d'usines.

Le président a mis en avant plusieurs points supplémentaires essentiels pour garantir le bon fonctionnement du secteur.

- **Réduction des délais de remboursement des restitutions forfaitaires** : Il a souligné l'urgence de raccourcir les délais de remboursement, qui pèsent lourdement sur la trésorerie des opérateurs et affectent leur capacité à investir et à maintenir une activité stable. La simplification de ce processus permettrait de garantir une meilleure fluidité financière pour les acteurs du secteur.
- **Maintien du soutien au stockage** : Le président a rappelé que le soutien au stockage reste essentiel, notamment pour les minoteries, qui dépendent fortement de la gestion des stocks pour assurer une production continue. Ce soutien permet de sécuriser l'approvisionnement tout en maintenant la stabilité des prix dans un marché volatile.
- **Besoin de plus de visibilité sectorielle pour les banques** : Il a également insisté sur l'importance d'offrir une meilleure visibilité à moyen et long terme pour le secteur, en particulier pour les institutions financières. Les banques exigent des garanties solides et une stratégie claire de développement à long terme pour continuer à soutenir financièrement les opérateurs, ce qui implique une planification stratégique cohérente et prévisible du secteur.
- **Intégration des besoins du secteur dans la future loi de finances** : Enfin, le président a mis en avant la nécessité d'intégrer les besoins spécifiques du secteur céréalier dans la prochaine loi de finances. Cela permettrait de garantir un soutien public à long terme aux initiatives et projets portés par les acteurs du secteur.

➤ **Association Professionnelle de la Minoterie Industrielle (APMI)**

Les présidents régionaux de l'APMI ont réitéré à leur tour, leurs meilleurs vœux de bienvenue au nouveau Directeur. Par rapport à ce qui a été évoqué par la FNCL et la FNM, ils ont tenu à exprimer un ensemble de recommandations visant à améliorer la compétitivité du secteur, à garantir une meilleure rentabilité pour les opérateurs et à renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement en céréales, tout en soulignant l'urgence de réagir face à ces défis pour préserver la viabilité des moulins et du secteur céréalier dans son ensemble.

- **Il est nécessaire de réglementer l'emprunt entre opérateurs sur l'ensemble des céréales, y compris le blé tendre** : Le marché des céréales souffre d'un manque de réglementation concernant les prêts entre opérateurs, notamment pour le blé tendre. La pratique de l'emprunt entre opérateurs est parfois nécessaire pour assurer une fluidité dans l'approvisionnement, c'est une pratique qui doit être cadrée officiellement.
- **Les surcoûts liés aux surestaries (paiements en devises) doivent être réduits en fluidifiant la chaîne portuaire** : Il faut fluidifier la chaîne portuaire pour réduire ces coûts supplémentaires, afin de rendre les opérations d'importation de céréales plus efficaces et rentables pour les entreprises.
- **Diversifier les points d'entrée (Tanger Med, Kénitra)** : La diversification des points d'entrée des céréales, notamment en développant et en optimisant les ports de Tanger Med et de Kénitra, permettrait de mieux répartir les flux de marchandises, de réduire la congestion au port de Casablanca et d'assurer une meilleure gestion logistique pour accélérer l'approvisionnement en matières premières.

REPONSES ET ORIENTATIONS DU DIRECTEUR GENERAL DE L'ONICL

M. HAJJOUJI a exprimé une pleine compréhension des préoccupations soulevées et a apporté des précisions sur les actions en cours. Il a souligné que l'ONICL est actuellement impliqué dans plusieurs chantiers majeurs :

▪ **Recensement des unités d'écrasement :**

Un travail de recensement est en cours afin de mieux identifier l'ensemble des unités d'écrasement du secteur.

▪ **Dématérialisation des procédures en vue d'améliorer les délais de remboursement des restitutions forfaitaires :**

En collaboration avec le ministère des Finances, l'ONICL travaillera dans les prochains mois, sur la dématérialisation des procédures (numérisation des dossiers de demande de remboursement, utilisation de la signature électronique, etc.), ce qui simplifiera et accélérera les processus de remboursement.

Dans ce cadre, le Directeur a proposé la mise en place d'une commission pour identifier les **freins internes** affectant le traitement des dossiers et proposer des solutions concrètes pour accélérer le processus de remboursement.

▪ **Constitution d'un stock stratégique :**

Le Directeur a informé l'ensemble des présents que ce sujet revêt une grande urgence pour les pouvoirs publics et sera inscrit à l'ordre du jour des prochaines réunions prévues dans les semaines à venir.

Enfin, le Directeur a souligné que l'ONICL soutient activement l'initiative visant à ouvrir des quais banalisés, afin de décongestionner rapidement les ports et d'accélérer l'acheminement des matières premières tant vers les minoteries que vers les usines de fabrication d'aliments pour le bétail.

CLOTURE DE LA REUNION

Le Directeur Général a conclu en saluant les efforts collectifs déployés pour sécuriser l'approvisionnement du pays, renforcer la résilience du secteur et établir des partenariats durables. L'objectif est de traiter rapidement les dossiers en cours et travailler sur des futurs nouveaux projets.

ACTIONS PRIORITAIRES IDENTIFIÉES À L'ISSUE DE LA RÉUNION

Action	Délai / Suivi
Suivi de l'ouverture des quais banalisés à Casablanca et Jorf	Avril – Mai 2025
Réponse attendue sur l'autorisation d'emprunt entre opérateurs sur le blé tendre	En cours d'examen par l'ONICL
Bilan sur les délais de remboursement des restitutions et primes de stockage	Juillet 2025
Mise en œuvre du projet de digitalisation des procédures	A étudier par l'ONICL et le ministère des finances
Analyse de l'étude FNCL sur le stock stratégique	En attente